



POUVOIR JUDICIAIRE
CONSEIL SUPERIEUR DE LA MAGISTRATURE

Le Secrétaire Permanent

COMMUNIQUE OFFICIEL N° 19 /SPCSM/PM/2023

Le Secrétaire Permanent du Conseil supérieur de la magistrature informe les Premiers Présidents des Cours d'Appel, les Procureurs Généraux près ces Cours, les Premiers Présidents des Cours Militaires et les Auditeurs Militaires Supérieurs de la Ville Province de Kinshasa qu'initialement prévue pour le jeudi, 3 août 2023, la Journée d'échange avec les magistrats de Kinshasa sur le code du Numérique est reportée pour le lundi 7 août 2023 à 10h00' suivant le programme ci-après :

Heures	Activités
08h30'	- Mise en place terminé
08h30' 09h30'	- Arrivée des Magistrats
09h45'	- Arrivée des invités
09h55'	- Arrivée des Membres du Bureau du Conseil Supérieur de la Magistrature ; - Arrivée de Son Excellence Monsieur le Ministre du Numérique ;
10h00' 10h15'	- Arrivée du Président de la Cour Constitutionnelle, Président du Conseil Supérieur de la Magistrature. - Début de la cérémonie - Allocution du Président du Conseil Supérieur de la Magistrature
10h15'	<u>Echange sur le Code du numérique</u> Intervenant : Excellence Monsieur le Ministre du Numérique - Projection vidéo de 6' - Commentaires sur le Code du Numérique - Jeu des questions – réponses avec les Magistrats
14h00'	- Cocktail - Fin du programme

Lieu : Salle de Conférence Internationale du Ministère des Affaires Etrangères

Contact : 0993 219 175/ 0810 985 358

Fait à Kinshasa, le 01 AUG 2023

Le Secrétaire Permanent du Conseil
Supérieur de la Magistrature

Téléphone NDUBA KILIMA

Premier Président de la Cour d'Appel